



Association Cun Ulmer Grün
10, rue des prés
67240 Oberhoffen-sur-Moder
Tél : 06.08.00.69.86
E-mail : cunulmergrun@gmail.com
<http://chateau.schoeneck.free.fr>

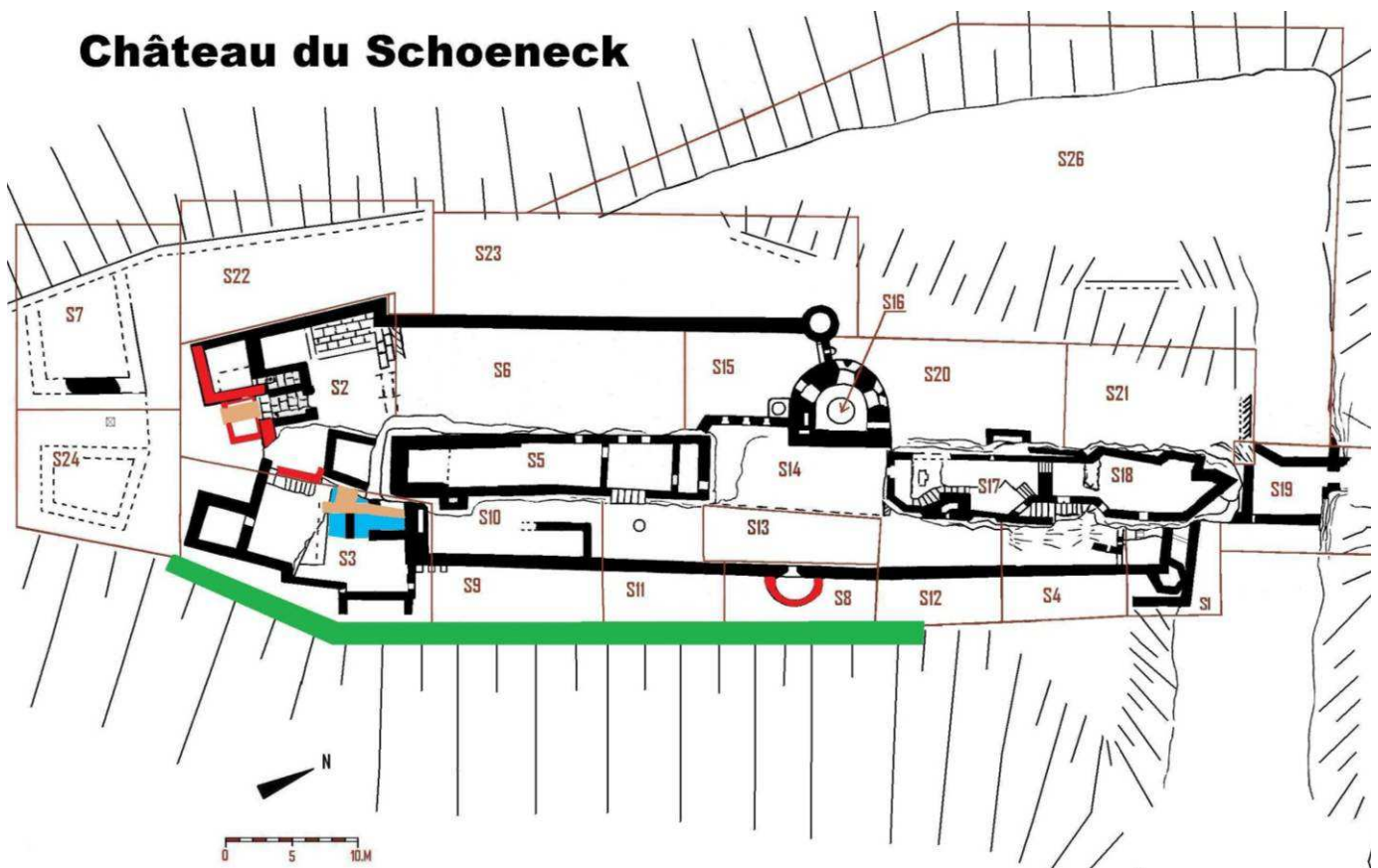
Association Cun Ulmer Grün

Rapport d'activités 2010

Château du Schoeneck

Pour mieux repérer les secteurs indiqués par la suite, voici le plan du Schoeneck.

Château du Schoeneck



- Travaux de maçonnerie
- Nouvelles passerelles
- Élargissement du chemin
- Fouille
- S1 Numéro du secteur

Janvier à mars

➤ Secteur 3 : Barbacane Sud-Est

Suite au dégagement du pilier central du pont-levis, le linteau de l'avant porte piétonne a été retrouvé en trois parties entre le pilier et le rocher du bastion. Il porte le millésime de 159Z (1592). Le dessin d'Imlin (1821) permet de voir encore ce linteau en place sur l'une des deux avant-portes qui précédaient la belle porte en ogive.



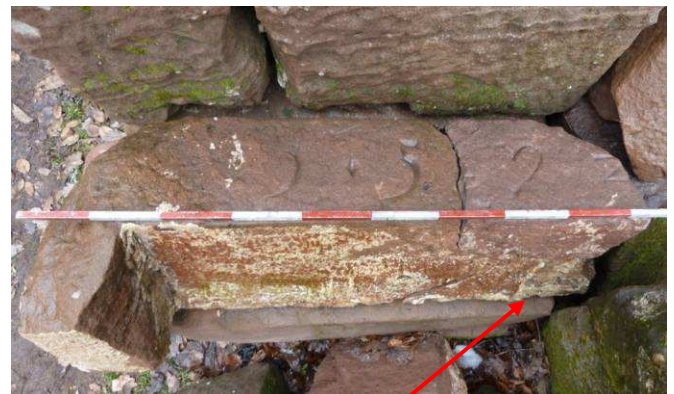
Pilier et fosse sous la porte en ogive (2006)



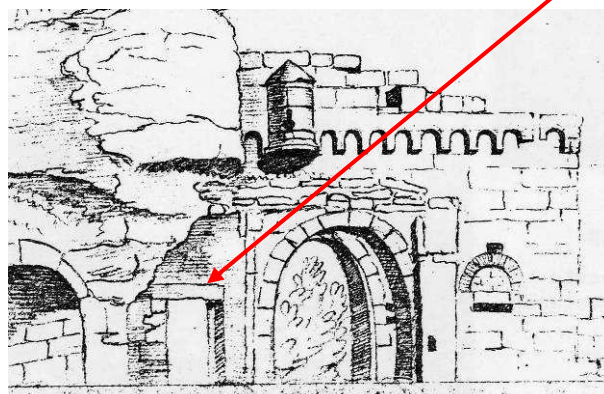
Pilier (2007)



Dégagement du pilier (2010)



Linteau de porte de 1592, le badigeon rouge sang est encore visible.



Extrait du dessin d'Imlin (1821)

Avril à juin

➤ Secteur 2 : Entrée du château

Notre première priorité, une fois l'hiver passé, a été de remettre en place une nouvelle passerelle au-dessus du fossé d'entrée afin de faciliter l'entrée des visiteurs dans le château. En effet, depuis 2007, il n'y avait plus de passerelle. Devenue trop vétuste, elle avait été détruite. Elle fut construite en 1982 par l'Ecole d'Architecture de Strasbourg pendant que la Société Niederbronnaise d'Histoire et d'Archéologie entreprenait trois campagnes de fouilles de quelques semaines entre 1981 et 1983.



Ancienne passerelle du fossé d'entrée (2007)



Vue de dessus du fossé (2009)



Parois Nord et Est du fossé (2009)



Paroi Sud du fossé (2008)

Fin mars, avec les dernières giboulées de neige et le froid encore très présent, l'association a entamé le début des travaux du fossé. Dans un premier temps, l'association a curé le fossé (50cm d'eau, boue, pierres, feuilles etc) tout en commençant à consolider ses parois. Sur les quatre parois du fossé, seule la paroi Ouest était encore intacte hormis les joints. C'était en fait le mur du bastion Sud-Ouest qui a été rajouté au XVIème siècle sur une partie du fossé. Les trois autres faces étaient creusées dans le rocher mais renforcées par endroit par des murets.

Nous avons donc dû compléter les murets dans les cavités du rocher. Par contre la paroi Sud a dû être déposée et reposée afin de repartir sur une base saine (le rocher) pour la future passerelle. Nous avons pu constater que cette paroi a été constituée de pierres de réemploi car nous avons trouvé, entre autre, une partie d'une bouche à feu et un corbeau.



Maçonnerie du fossé, Patrick et Jacques



Curage du fossé, Patrick, Thomas, Jacques, Alain et Florie



Maçonnerie de la paroi Est du fossé, Frédéric, Jacques, Patrick et Marc



Maçonnerie de la paroi Sud du fossé, Patrick, Alain, Guilhem et Jacques



Delphine et Emmanuel en train de jointoyer la paroi Ouest du fossé.



Vue d'ensemble du fossé d'entrée, Frédéric, Alain, Delphine, Patrick et Jacques.



Dépose de la paroi Sud du fossé, le rocher est visible, Frédéric.



Patrick et Alain en train de déposer la paroi Sud du fossé.



Patrick en train de maçonner la paroi Sud du fossé.



Gaëtan et Frédéric en train de nettoyer et jointoyer le fossé.

Finally, the new walkway, financed by one of the members of the association, was completed in June. The ditch was completely cleaned, consolidated and grouted. It remains only to cover the ditch curb with a waterproof mortar.



Mise en place de la passerelle, Patrick.



Mise en peinture des poutres de la passerelle, Patrick et Alain.



Fossé d'entrée et nouvelle passerelle

The association took advantage of the consolidation of the ditch to consolidate the wall made of large blocks perpendicular to the ditch. This wall, including a horizontal fire opening that risked falling, was completely removed, then the blockage was cleared of roots and vegetation and finally replaced with the help of a scaffold and a pulley. The perpendicular wall and embedded in it will be consolidated further.



Mur à l'aplomb du fossé (2003)



Mur à l'aplomb du fossé (2003)

Dépose du mur à l'aplomb du fossé



Dépose du mur à l'aplomb du fossé

Dépose du mur à l'aplomb du fossé



Dépose du mur à l'aplomb du fossé





Entrée du château en 2010 – Photo : Martine Schnoering

➤ Secteur 3 : Barbacane Sud-Est

Une petite structure en bois avec une toiture en tuiles a été construite pour abriter l'ancienne forge ainsi que du bois.



Abri pour la forge, Patrick, Jacques, Delphine, Emmanuel et David



Abri pour la forge

Le coin sous l'escalier permettant d'accéder à la plate-forme rocheuse a été jointoyé. Le conduit de cheminée du bastion a été refait.

Juillet à septembre

➤ Secteur 8 : Tour semi-circulaire

Un gros chantier, commencé il y a plusieurs années, a bien progressé cette année. C'est celui de la tour semi-circulaire.

Le 13 février 2009, la Direction Régionale des Affaires Culturelles a donné son accord pour la poursuite des travaux de rehaussement de la tour semi-circulaire de flanquement Est (PC N° 067 083 08 N 0009, voir annexe 1 en page 20) mais aucuns travaux n'avaient été effectués sur la tour. L'association a repositionné les deux parties de la bouche à feu côté Sud ainsi que la partie inférieure de la bouche à feu du côté Nord. La partie supérieure de celle-ci sera maçonnée en 2011. Il y a donc actuellement cinq belles bouches à feu réparties sur deux étages. En 2004, la tour n'en possédait plus qu'une. Il aura fallu fouiller le pied de la tour et prospecter dans toute la pente en contrebas pour les retrouver. L'une d'entre elles se trouvait presque au fond de la vallée, une autre se trouvait le long du sentier, 30 mètres en contrebas. Tout le monde passait à côté sans le savoir : la pierre était à moitié ensevelie, la face ouvragée enfouie dans le sol.



Tour semi-circulaire



Zone de préparation du mortier pour la tour semi-circulaire, Marc, Jacques et Alain



Tour semi-circulaire, Alain, Marc, Patrick et Frédéric



Pose de la bouche à feu Sud de la tour semi-circulaire, Marc, Gaëtan, Jacques et Patrick



Pose de la bouche à feu Sud de la tour semi-circulaire, Patrick, Gaëtan et Guilhem



Bouche à feu Sud de la tour semi-circulaire, Guilhem et Cyprien



Bouche à feu Sud de la tour semi-circulaire, Patrick



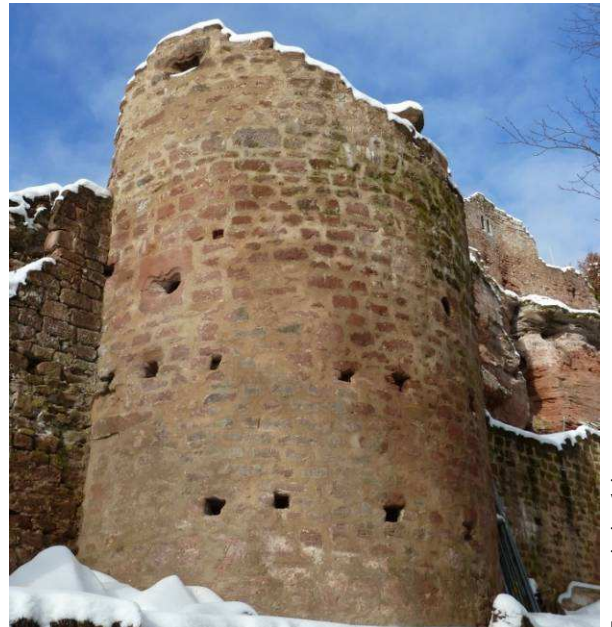
Bouche à feu Nord de la tour semi-circulaire, Frédéric, Jacques et Patrick



Tour semi-circulaire en 2003 –
Photo Jean-Marie Weiss



Tour semi-circulaire à la fin de l'année



Tour semi-circulaire

➤ Secteur 2 : Entrée du château

Pendant une journée en juillet, un groupe de sept jeunes adolescents encadré par deux accompagnateurs du "Foyer pour tous" de Lemberg ont aidé à la mise en valeur du château (brossage de mur et rangement de bois).



Les jeunes de Lemberg

Les restes des murs Est et Sud du bastion Sud-Ouest ont été brossés et jointoyés des deux côtés. Il faudra encore appliquer en 2011 un mortier hydrofuge sur le dessus.



Bastion Sud-Ouest avant travaux



Bastion Sud-Ouest, Raymond, Sophie, Rémy et Delphine



Bastion Sud-Ouest, Raymond



Bastion Sud-Ouest, Alain, Frédéric et Patrick

➤ Secteur 3 : Barbacane Sud-Est

Suite au dégagement du pilier central du pont-levis en hiver 2009-2010, l'association a posé une passerelle en bois qui relie le passage voûté au bastion Sud-Est et à la belle porte en ogive. Un escalier permet l'accès à la partie inférieure. Le tout a été financé par un membre de l'association.



Passerelle, Alain et Patrick



Passerelle

Le mur se trouvant le long de l'escalier menant à la petite plate-forme rocheuse à côté de l'abri a été consolidé puis remonté de quelques assises afin de le sécuriser. Les joints ont également été faits. Ce petit chantier a nécessité beaucoup de travail surtout pour hisser les grosses pierres de chaînage d'angle.



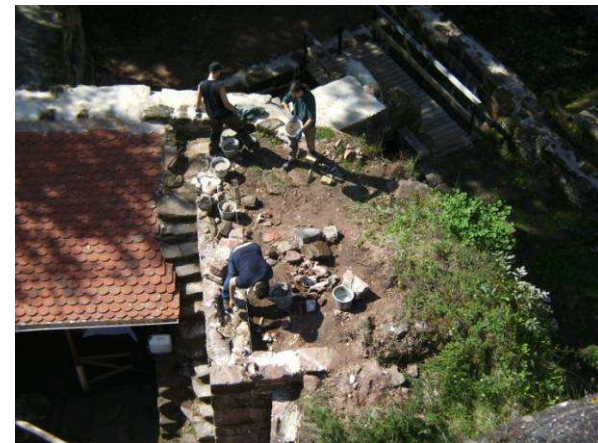
Année 2006



Pendant la consolidation du mur



Jacques, Patrick et Alain



Vue de dessus du mur, Gaëtan, Patrick et Jacques



Patrick et Gaëtan



Gaëtan, Marc, Florie et Patrick



Raymond, Gaëtan et Florie



Mur consolidé et jointoyé

Le jointoyage du mur Est du bastion Sud-Est a été poursuivie cette année.
Les deux cloisons en bois qui entouraient le four sous l'abri ont été démontées pour agrandir l'espace d'accueil.



Mur Est du bastion Sud-Est, Raymond, Marc et Frédéric



Abri

Octobre à décembre

➤ Secteur 3 : Barbacane Sud-Est

L'association a fouillé quasiment tout l'espace sous la belle porte en ogive surmonté de la poivrière. Le morceau manquant de la poivrière a été retrouvé intact, son négatif était imprimé dans une couche noire. Des pierres de l'avant-porte ont été aussi retrouvées et le rocher a été atteint.



Fouille sous la porte en ogive



Fouille sous la porte en ogive, Patrick, Frédéric et Delphine



Fouille sous la porte en ogive



Morceau manquant de la poivrière





Fouille sous la porte en ogive, Frédéric, Patrick et Alain



Porte en ogive

➤ Secteurs 3-8-9-11-12 : Côté Est du château

En novembre, le chemin longeant l'enceinte extérieure côté Est a été agrandi à partir du bastion Sud-Est jusqu'au secteur 12 afin de faciliter l'apport des matériaux aux différents endroits où l'association travaille.



Elargissement du chemin côté Est



Elargissement du chemin côté Est



Elargissement du chemin côté Est

➤ Secteurs 7 et 19 : A l'avant et à l'arrière du château

Le propriétaire a fait couper deux vieux gros châtaigniers qui se trouvaient en face du bastion Sud-Ouest et les a entreposés en contrebas. Un chêne qui se trouvait sur la plate-forme sous le donjon a également été coupé. Il frottait le rocher. Tout ce bois a été offert à l'association. Une grande partie a déjà été coupée, fendue et rangée.



Les deux châtaigniers coupés



Le chêne coupé

➤ Secteur 4 : Secteur Nord-Est

Un échafaudage a été réalisé pour l'évacuation des gravats dû au sondage archéologique accordé par la Direction Régionale des Affaires Culturelles d'Alsace le 22 octobre 2010 (*Arrêté préfectoral SRA n°2010/275, voir annexe 2 en pages 21 et 22*).



Réalisation de l'échafaudage, Frédéric, Patrick, Thomas et Jacques



Echafaudage pour l'évacuation des gravats

Communication

➤ Accueil des touristes

Autre chantier non moins important : celui de l'accueil et de la communication qui a été amélioré auprès des randonneurs. Nous essaierons de le parfaire encore.

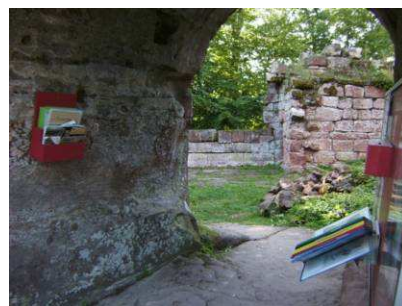
Un très beau panneau explicatif a été installé en permanence près de l'entrée sous le passage voûté. On peut y voir différents documents tels que l'histoire du château (en version française et allemande), deux aquarelles permettant de voir le château actuellement et de s'imaginer comment il devait être à l'époque, des informations sur l'association, etc. Et lorsque l'association est présente, il est complété par un document qui relate tous nos travaux avec des photos « avant-après ».

L'association a également mis en place plusieurs exemplaires de cahiers en français et en allemand avec plan et explications permettant aux touristes de visiter seuls le château (en faisant un petit circuit) pour en découvrir les endroits « clés ». Bien sûr, il est aussi possible de faire une visite guidée complète du château avec l'un de nos membres. Un dépliant complète la documentation.

Les deux panneaux indiquant le château aux deux parkings ont été repeints afin d'être mieux visibles de la route.



Panneau



Cahiers pour visiter et dépliants

➤ Médias et événements

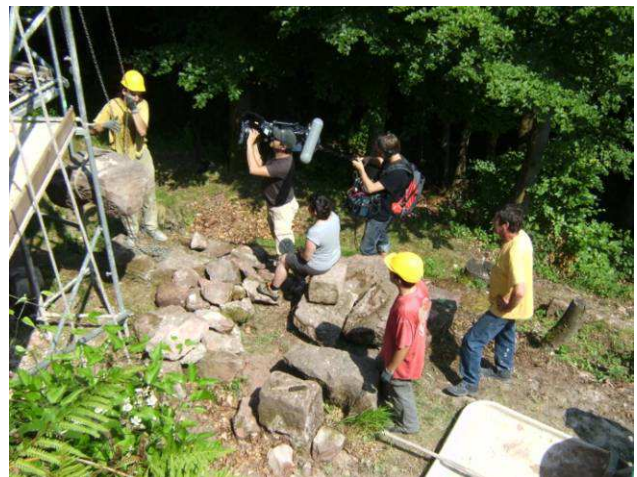
- Janvier : Photo du Schoeneck sur la couverture du bulletin de liaison n°154 du Club Vosgien de Niederbronn-Reichshoffen
- 28 mars : visite guidée du Schoeneck organisée par Cun Ulmer Grün pour les associations de la Joubarbe et de la Wasenbourg ainsi que pour le veilleur du Nouveau Windstein, et M. Schellmanns et M. Prévost-Bouré. Cette rencontre avait pour but de mieux se connaître entre passionnés.

- 23 avril : visite du château par l'association avec la Fondation du Patrimoine et M. de Turckheim
- 03 et 04 juillet : tournage au château de Schoeneck pour l'émission « Des racines et des ailes : passion patrimoine »
- 09 août : tournage au château de Schoeneck pour la chaîne ARTE (série « Douces France(s) ». Le reportage sera complété par des vues aériennes du château en 2011. La diffusion est prévue pour fin 2011 sur les chaînes d'ARTE et Planète.
- Septembre : article de trois pages de Marc Schampion dans la revue « Les Vosges » n°3 du Club Vosgien (imprimé à 25 000 exemplaires)
- 04 septembre : prises de vues aériennes pour l'émission « Des racines et des ailes : passion patrimoine »
- 12 septembre : journée de débroussaillage avec tous les veilleurs et association de châteaux, au château du Guirbaden. L'équipe « Des racines et des ailes » a également filmé les travaux. La diffusion du tournage aura lieu sur France 3 le 9 mars 2011, les séquences filmées au Schoeneck ont été malheureusement coupées. Seule une vue aérienne sera montrée. Le reportage montrera les châteaux du Kagenfels et d'Andlau.
- 18 septembre : Parution d'une annonce de l'association dans les DNA pour les journées du Patrimoine
- 18 et 19 septembre : Journées du Patrimoine ; visites guidées, stand de boissons, travaux de maçonnerie etc.
- 20 septembre : Diffusion d'un reportage de 4 min sur la chaîne Télé Mosaïk de Sarreguemines. Le reportage a aussi été diffusé le lendemain sur la chaîne Mirabelle TV (chaîne de la région Lorraine).
- 23 septembre : Article des DNA avec une photo sur les journées du Patrimoine au Schoeneck
- Mention de l'association dans des articles des DNA datés du 02 et 07 octobre.
- 10 octobre : visite guidée du château de Schoeneck et du chantier dans le cadre des visites programmées dans le « Carnet du Parc » du Parc Naturel Régional des Vosges du Nord. Dix personnes étaient présentes.
- Novembre : article de Marc Schampion dans la revue « Châteaux forts d'Alsace n°11 » de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Saverne et environs.
- 11 décembre : réunion « patrimoine et bénévolat » au chalet du Club Vosgien de Lembach avec tous les veilleurs et associations de châteaux du Bas-Rhin.
- Le site Internet a 28 688 visiteurs au 26 février 2011.

Tout au long de l'année et depuis 10 ans, nous veillons à ce que le site soit propre et entretenu.



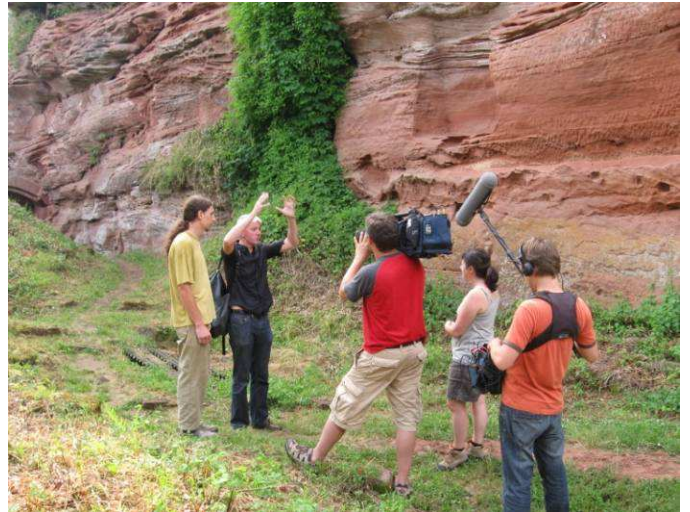
Tournage pour l'émission « Des racines et des ailes »



Tournage pour l'émission « Des racines et des ailes »



Tournage pour l'émission « Des racines et des ailes »



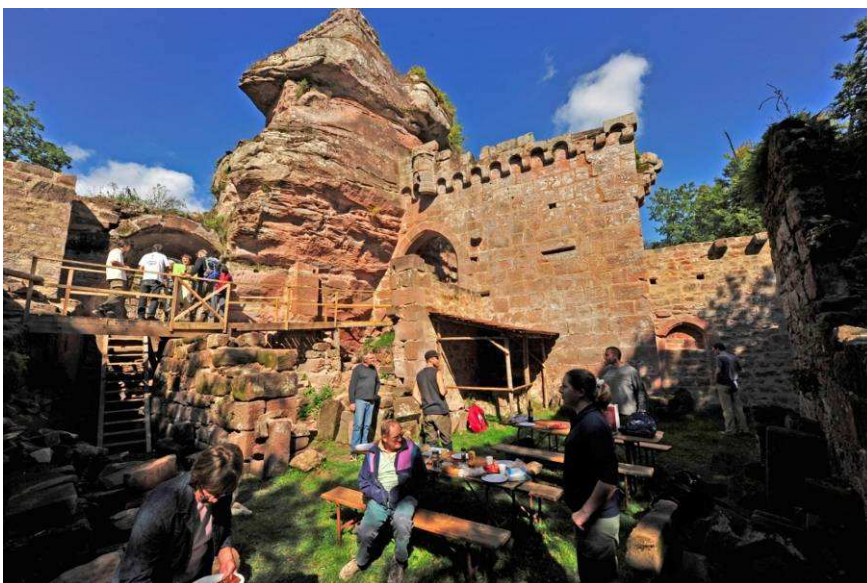
Tournage pour l'émission « Des racines et des ailes » avec Mathias Heissler



Tournage pour l'émission d'ARTE



Tournage pour l'émission d'ARTE



Journée du Patrimoine 2010 – Photo : Martine Schnoering



Une partie des membres de l'association
Cun Ulmer Grün en 2010

ANNEXE 1 (1 page)



PRÉFECTURE DE LA REGION ALSACE



Dossier suivi par :
M. Colis ☎ 03.88.15.56.65
Réf. CRMH/MC/N° **000128**
Copie à : SDAP67, DDE Haguenau

**Accord sur travaux portant sur un immeuble
inscrit au titre des monuments historiques
Référence dossier : PC N° 067 083 08 N 0009**

Direction régionale
des affaires culturelles
Alsace

Conservation régionale des
monuments historiques

2, place de la République
67082 Strasbourg Cedex
Tél : 03 88 15 57 00
Fax : 03 88 75 60 95
www.culture.gouv.fr/alsace

Le Préfet de la région Alsace,

VU le Code du Patrimoine, et notamment son article L621-27, premier et deuxième alinéas,
VU le Code de l'Urbanisme, et notamment ses articles L421-16, R423-10, R423-28a, R423-66 et R424-2c,
VU l'arrêté du 28 décembre 1984, portant inscription au titre des monuments historiques du **château de Schoeneck à DAMBACH** (Bas-Rhin),
VU la demande de permis de construire déposée par l'Association Cun Ulmer Grun, demeurant à Sturzelbronn, reçue et enregistrée le 16 décembre 2008 à la Mairie de Dambach, demande portant sur le projet de **restitution partielle et restauration d'une tour de défense au château de Schoeneck à Dambach**,
VU les pièces complémentaires demandées par le service des monuments historiques et fournies par le pétitionnaire le 3 février 2009,
Considérant que les travaux envisagés par le pétitionnaire sont de nature à contribuer à la conservation et à une meilleure perception historique de l'édifice,

Décide

L'accord sollicité par l'autorité compétente pour statuer sur la demande de permis de construire susvisée, relative à la restitution partielle et à la restauration d'une tour de défense au château de Schoeneck à Dambach, édifice inscrit au titre des monuments historiques, dossier établi en date du 31 novembre 2008, par l'Association Cun Ulmer Grun, en qualité d'affectataire du site, **est :**

Donné,

- le programme de travaux proposé au dossier initial et en pièces complémentaires par l'association, document joint au présent permis de construire, sera respecté,
- le maître d'ouvrage est tenu de communiquer au service des monuments historiques les dates de début et de fin des travaux, ainsi que, en fin de chantier, un compte rendu d'exécution dûment documenté se rapportant à cette réalisation.

Fait à Strasbourg, le **13 FEV. 2009**

Pour le Préfet de la région Alsace,
le Directeur Régional des Affaires Culturelles,
et par délégation, le Conservateur Régional
des Monuments Historiques

Palais du Rhin - 2, place de la République - 67082 STRASBOURG cedex

DIRECTION REGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES - CONSERVATION REGIONALE DES MONUMENTS HISTORIQUES

ANNEXE 2 (2 pages)

COPIE



PRÉFET DE LA RÉGION ALSACE

Direction régionale des affaires
culturelles d'Alsace

Strasbourg, le

Service régional de
l'archéologie

22 OCT. 2010

**Arrêté préfectoral SRA N° 2010/275 en date du
portant autorisation de sondage archéologique**

Affaire suivie par :
O. KAYSER
olivier.kayser@culture.gouv.fr
Tél : 03 88 15 56 80

LE PRÉFET DE RÉGION

VU le Code du Patrimoine et notamment son Livre V ;

VU le décret n° 65-48 du 8 janvier 1965 modifié pris pour l'exécution du Livre II du Code du Travail (hygiène et sécurité sur les chantiers de travaux) ;

VU le décret n° 94-423 du 27 mai 1994 portant création des organismes consultatifs en matière d'archéologie nationale ;

VU l'arrêté préfectoral n° 2009/39 portant délégation de signature au Directeur Régional des Affaires culturelles en date du 6 avril 2009 ;

CONSIDÉRANT que l'étude du château de Schoeneck doit être réalisée parallèlement à sa valorisation ;

ARRETE

Article 1er :

Monsieur Pascal Prévost-Bouré est autorisé à procéder à une opération de sondage à partir de la date du présent arrêté jusqu'au 30 décembre 2010

concernant la région : **ALSACE**
Intitulé de l'opération : « étude du château de Schoeneck »
Département : **Bas-Rhin**
Commune : **Dambach**
Lieu-dit : Château fort de Schoeneck
Cadastre : (33)
N° de l'opération : 5621

Article 2 : prescriptions générales.

Les recherches sont effectuées sous la surveillance du conservateur régional de l'archéologie territorialement compétent, qui pourra imposer toutes prescriptions qu'il jugera utiles pour assurer le bon déroulement scientifique de l'opération.

A la fin de l'opération, le responsable scientifique de l'opération adressera au conservateur régional de l'archéologie un Rapport Final d'Opération au Service Régional de l'Archéologie en **4 exemplaires dont un non broché.**

L'ensemble des documents relatifs à l'opération (notes, photographies, relevés, correspondances, etc.) sera remis au conservateur régional de l'archéologie.

Le responsable scientifique de l'opération tiendra régulièrement informé le conservateur régional de l'archéologie de ses travaux et découvertes. Il lui signalera immédiatement toute découverte importante de caractère mobilier ou immobilier et les mesures nécessaires à la conservation provisoire de ces vestiges devront être prises en accord avec lui.

Article 3 : destination du matériel archéologique découvert.

Le statut juridique et le lieu de dépôt du matériel archéologique découvert au cours de l'opération seront réglés conformément aux dispositions légales et réglementaires et aux termes des conventions passées avec les propriétaires des terrains concernés.

Article 4 : prescriptions particulières à l'opération.

NEANT

Article 5 : le Directeur régional des affaires culturelles est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Strasbourg, le 22 OCT. 2010

Pour le préfet de la région Alsace
et par délégation,
Pour le directeur régional des affaires culturelles
d'Alsace
et par délégation,
Le conservateur régional de l'archéologie


Olivier KAYSER

Copies à :

- . Sous Direction de l'Archéologie
- . M. Pascal Prévost-Bouré
- . Mairie
- . Gendarmerie
- . Direction régionale des affaires culturelles (Service régional de l'archéologie)

Arrêté n° 2010/275 – DAMBACH (67) – « Château fort de Schoeneck »